Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **136 (2010)**

Heft 04: **Architecture carcérale**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Silence, on coffre

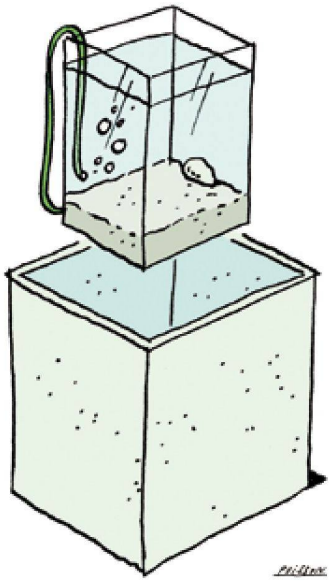

Dans un contexte où insécurité et criminalité sont des thématiques électorales et médiatiques payantes, faisant l'objet de surenchères permanentes, la question des politiques d'enfermement est passée sous silence.

La société ne veut pas savoir ce qu'il advient de ceux dont elle réclame à grands cris l'effacement derrière des barreaux. Au point que lors d'un concours pour la construction d'un établissement de détention pour mineurs, le programme résume la question de l'architecture carcérale en un court paragraphe consacré à l'enceinte : ses dimensions, ses formes, ses matérialités. Puis demande aux concurrents « des projets à l'avant-garde, respectueux du paysage et du développement durable ». Pour n'importe quel type de construction mis au concours, se satisfaire de ces quelques lignes pour décrire une problématique ne ferait que révéler la légèreté intellectuelle de ceux qui sont en charge de son organisation. Pour un programme de nature carcérale, taire l'inflation de l'enfermement, les carences de la réinsertion, la surpopulation galopante, les agressions et l'accroissement du nombre des suicides – chez les détenus comme chez les surveillants –, relève au minimum de l'irresponsabilité sociale.

Une architecture d'« avant-garde » serait-elle susceptible d'atténuer la peine de réclusion et la lenteur du défilement des jours ? Il semble que les détenus n'y soient guère sensibles, puisqu'en France, par exemple, ils ont le mauvais goût de se suicider tout autant, voire davantage, dans les prisons design récemment construites que dans de vétustes maisons d'arrêt surpeuplées[1].

Des alternatives à l'enfermement strict existent, elles sont rarement documentées. Dans l'ancien pénitencier de Casabianda, en Corse, murs et barreaux ont été supprimés. Les détenus, qui ne sont pas des voleurs de carottes[2], travaillent et font du sport dans un domaine de 1500 hectares, puis rentrent le soir dans une chambre dont ils détiennent la clé. Depuis 1949, aucun d'entre eux n'a tenté de mettre fin à ses jours, ni de se faire la belle. Une fois la peine accomplie, le taux de récidive y est inférieur à 1%. Un surveillant note, étonné, « l'absence des odeurs, des bruits et des cris tellement évocateurs de la prison »[3]. Paradoxalement, ces résultats enviables sont tus, notamment parce que près de 80% des personnes qui y sont détenues sont des délinquants sexuels, et que l'opinion publique, chauffée à blanc par une débauche de campagnes sécuritaires, est aujourd'hui plus propice au lynchage qu'à la réinsertion.

Ces quelques remarques, ainsi que le présent dossier rassemblé par les architectes Léopold Banchini et Pierre Cauderay, ne sont que les prémisses d'une réflexion dont on veut espérer qu'elle hante aussi, jour et nuit, quiconque accepte de participer à la construction d'une prison.

Francesco Della Casa

[1] « Nouvelles prisons, ultramoderne solitude », *Libération*, 16 février 2010
[2] <www.lien-social.com/spip.php?article1901&id_groupe=12>
[3] <www.lechodelalys.fr/Actualite/France-Monde/France/2009/08/31/une-prison-sans-murs-sans-barreaux-sans.shtml>, France-Culture, 3.2.2004, Les pieds sur terre, la prison de Casabianda